



**13<sup>ème</sup> législature**

<b>Question N° :</b> <b>112142</b>	<b>de M. Depierre Bernard ( Union pour un Mouvement Populaire - Côte-d'Or )</b>	<b>Question écrite</b>
---------------------------------------	---	------------------------

<b>Ministère interrogé &gt;</b> Éducation nationale, jeunesse et vie associative	<b>Ministère attributaire &gt;</b> Éducation nationale, jeunesse et vie associative
--	---

<b>Rubrique &gt;</b> enseignement maternel et primaire	<b>Tête d'analyse &gt;</b> pédagogie	<b>Analyse &gt;</b> apprentissage de la lecture
--	--------------------------------------	---

Question publiée au JO le : **28/06/2011** page : **6774**

**Texte de la question**

M. Bernard Depierre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les méthodes d'apprentissage dispensées dans les établissements scolaires de classe préparatoire. Il existe deux principales méthodes d'apprentissage de la lecture : la méthode syllabique et la méthode globale. Aujourd'hui, 40 % des enfants sortant du primaire éprouveraient des difficultés de lecture et d'écriture, 15 % des élèves de CM2 ne les maîtrisent pas. Or pour tout individu, tant sur un plan d'épanouissement personnel que pour son avenir scolaire et professionnel, savoir lire et comprendre ce qu'il lit est essentiel. De nombreuses études ont été réalisées dans ce domaine, les unes défendant la méthode globale, les autres défendant la méthode syllabique. Ainsi, il souhaiterait savoir les mesures qu'envisage le Gouvernement afin de remédier à une telle situation.